

liards de dollars à ce chapitre au cours des cinq dernières années. C'est là un bilan remarquable.

Nous avons réduit nos dépenses et limité leur croissance à 3,5 p. 100 en moyenne. Entre-temps, nos transferts aux provinces augmentaient d'année en année de 6,5 p. 100. Lorsque nous avons examiné la situation globale, lorsque nous avons constaté qu'il était nécessaire de mettre de l'ordre dans nos affaires et de poursuivre nos efforts en matière de réduction du déficit, nous avons jugé que nous ne pouvions laisser de côté un programme aussi important. L'année prochaine, nous verserons 35 milliards de dollars au titre des transferts aux provinces. Cela représente une somme énorme. Il faut sabrer là où c'est possible et nous avons donc dû envisager d'effectuer des compressions dans ce programme et ce, de façon tout à fait équitable.

Les ministres des Finances de nombreuses provinces, notamment la mienne, nous avaient demandé de tenir compte du fait que des pressions inflationnistes étaient supérieures dans certaines provinces comme l'Ontario, l'Alberta et la Colombie-Britannique.

Nous avons donc pris bien garde de nous assurer de répartir de façon proportionnée les compressions nécessaires. Ces réductions qui ne touchent pas les montants des transferts comme tels, mais bien leur taux de croissance, feront passer ce taux de 6 p. 100 à une moyenne de 3 p. 100—un peu plus de 3 p. 100 au Québec, un peu plus de 4 p. 100 dans les provinces atlantiques et environ 2 p. 100 en Ontario—et ont été décidées justement pour faire partager à l'ensemble du pays le problème national de la réduction des dépenses. Elles représentent moins de 1 p. 100 du total des revenus des provinces.

Il s'agit donc d'une situation que pourront surmonter les provinces si elles acceptent de faire un effort. Elles le devront, parce que si nous ne réglons pas définitivement le problème d'ici quelques années, nous n'aurons plus rien à transférer à qui que ce soit. Nous agissons ainsi parce que nous risquons de ne plus parvenir à maintenir nos programmes.

M. Pickard: Madame la Présidente, je suis heureux d'avoir la possibilité de poser une question au ministre d'État chargé des Finances.

Il me paraît assez intéressant qu'en réponse à la question de mon collègue, il ait affirmé qu'il y a six ans, les libéraux se trouvaient dans une situation délicate avec un déficit budgétaire de 22 milliards de dollars. L'an dernier, votre déficit budgétaire s'élevait à 39 milliards de dollars, soit près du double.

Le budget

Je trouve intéressant que la dette nationale ait été de 168 milliards de dollars en 1984 et qu'elle soit maintenant de 350 milliards. Depuis l'arrivée au pouvoir de votre gouvernement, il y a eu 31 hausses de taxes qui ont généré des recettes de 50 milliards de dollars en plus des 70 milliards de dollars que rapportaient déjà les taxes en 1984, ce qui donne aujourd'hui des recettes totales de 120 milliards.

Vous venez maintenant vous vanter d'améliorer l'économie canadienne. Nous avons assisté à une suite ininterrompue de hausses d'impôts et de taxes. Vous avez maintenant changé d'orientation, mais il y a une chose que vous n'avez pas changée. Vous tentez toujours de faire porter tout le blâme par les libéraux. Après cinq ans de mauvaise administration, cinq budgets, un sixième aujourd'hui, comment pouvez-vous oser reprocher au gouvernement libéral vos cinq ans de sottises pendant lesquelles vous avez augmenté les taxes de 100 p. 100, vous avez doublé et la dette et le déficit. . .

• (1815)

Des voix: Règlement.

M. Fretz: J'invoque le Règlement.

M. Pickard: Je peux poser une question concernant. . .

La présidente suppléante (Mme Champagne): Le député d'Érié pour un rappel au Règlement.

M. Fretz: J'invoque le Règlement, madame la Présidente. Le député n'arrête pas de s'adresser au ministre. Je sais bien qu'il est nouveau, mais tout de même, il sait sûrement que ses observations doivent être adressées à la présidence.

La présidente suppléante (Mme Champagne): La présidence apprécierait qu'il pose sa question par l'intermédiaire de la présidence.

M. Pickard: Vous avez raison, madame la Présidente. Je vous prie de m'excuser, j'adressais mal mes observations. J'essayais de m'adresser au ministre par l'intermédiaire de la présidence. J'ai vraiment été surpris par la façon dont il a adressé ses remarques au Parti libéral. Je suppose que parfois des choses sont mal adressées.

J'imagine, d'après ce que j'ai entendu du ministre, qu'il y a eu également beaucoup de choses mal adressées au sujet des malheurs économiques du Canada en 1990. Les responsables sont le ministre des Finances et le ministre d'État chargé des Finances. En toute honnêteté, j'aimerais bien voir une justification du blâme des gouvernements libéraux, alors qu'il y a eu six budgets depuis, de nombreuses augmentations d'impôts et que l'économie est toujours dans une mauvaise situation.